

REUNION DU 25 JUILLET 2017

Présents : Tous

Compte rendu de la réunion du 20 Juin 2017 : après lecture ce compte rendu est approuvé à l'unanimité sans modification.

Immeuble de la future Mairie : Validation avec le Maître d'Œuvre des propositions d'aménagement. .
L'architecte Jean Marie BILLA, maître d'œuvre du projet, est présent à cette réunion. Les plans de façade et d'intérieur (esquisse 3 de juillet 2017) et le descriptif des travaux (version 2 de juillet 2017), prenant en compte les remarques et propositions faites lors de la précédente réunion, ont été préalablement envoyés pour étude à chaque membre du conseil municipal.

Après avoir étudié dans le détail, les plans et le descriptif des travaux, et après avoir recueilli les explications du maître d'œuvre, le conseil valide à l'unanimité, l'ensemble du projet, qui servira de base au dépôt du permis de construire et à la consultation des entreprises.

Réflexion sur les aménagements extérieurs : Le système d'assainissement existant, fosse + réseau de filtration dans le jardin, étant validé par le SPANC, il convient de réfléchir aux possibilités d'aménagements extérieurs : il est convenu de supprimer le tilleul et de faire enlever les souches des arbres, et de solliciter des professionnels pour étudier la création de stationnements et d'une voirie de liaison au sud du bâtiment, entre la VC 4 et la place du 19 mars.

Informations / Questions Diverses :

Epicerie : l'exploitante demande :

L'installation d'un inverseur de source sur le tableau électrique permettant, en cas de coupure, le branchement d'un groupe de secours. Un devis est demandé à l'installateur. Le traçage au sol des emplacements sur le parking, afin d'organiser et de discipliner le stationnement. Ce marquage sera-t-il suffisant ? Ne faut-il pas essayer de faire un peu de pédagogie ?

La séance est levée à 23h30.